REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPE JEUNES

1. Formule

1.1. Ce championnat se dispute par équipes de 3 joueurs ou joueuses dans les quatre catégories : Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins-Poussins.

1.2. La compétition se dispute par poules de 4 équipes chacune, sur 3 tours. A chaque tour, les équipes d'une même poule se rencontrent sous forme de demi-finale et finale dans l'ordre de la convocation. Un classement de la poule est établi.

1.3. Chaque rencontre se disputera en 7 parties, qui se dérouleront dans l'ordre suivant :

A-Y B-X C-Z A-X Double C-Y B-Z

2. Composition des Equipes

2.1. Les Equipes peuvent être composées de garçons, de filles ou être mixtes. Il n'y a pas de restriction quant aux joueurs mutés ou étrangers.

2.2. Les équipes doivent être engagées nominativement, avant le **25 Octobre 2026**, avec les indications suivantes : **catégorie, n° de licence, Nombre de point en début de saison.**

2.3. Lorsqu'un club engage plusieurs équipes, celles-ci doivent être formées par ordre de valeur (classement individuel-points), à préciser par l'entraîneur. Cette indication sera vérifiée par la commission des jeunes.

2.4. Lorsqu'un joueur aura disputé 2 tours dans une même équipe, il ne pourra plus jouer dans une autre équipe évoluant à un niveau inférieur ni même dans la catégorie inférieure.

2.5. Lorsqu'un joueur aura disputé 2 tours dans deux équipes différentes, il ne pourra plus jouer dans une équipe d'un numéro supérieur à l'équipe portant le numéro le plus élevé dans laquelle il aura évolué. Au niveau de la catégorie, il ne pourra plus évoluer dans la catégorie en dessous de laquelle il a joué son 2ème tour.

Exemples :
- 1er tour ; il joue en équipe n° 4, 2ème tour : il joue en équipe n° 2
 -> **il ne pourra plus jouer en équipe n° 5 ou numéro supérieur ;**
- 1er tour : il joue en équipe n° 4 en cadets, 2etne tour : il joue en équipe n° 2 en juniors
 -> il ne pourra plus jouer en minimes ou en benjamins-poussins.

2.6. Les équipes doivent s'aligner au complet sauf cas de force majeure. Si une équipe ne présente que 2 joueurs (équipe incomplète) ces derniers devront être inscrits sur la feuille de rencontre en position A et B ou X et Y.

2.7. De nouvelles équipes peuvent être rajoutées à n'importe quel tour (même au 3eme tour) pour pouvoir intégrer de nouveaux joueurs qui arriveraient au club en cours de saison.

2.8. Si une équipe est nettement au-dessus des autres, elle sera exempte des 2èmes et 3èmes tours et sera qualifiée d'office pour la Finale Départementale. Mais obligation pour toutes les équipes de disputer le 1er tour.

3. Déroulement de la Compétition

3.1. Echelon départemental

Autant de divisions que nécessaire, composées de 4 équipes : D1, D2, D3,
Trois journées : **samedi 28 Novembre 2026, 09 Janvier 2027** et **13 Février 2027.**
Finale Départementale **le 27 Mars 2027.** Les 4 premières équipes ayant remporté le plus de points se rencontreront lors de cette finale.

4. Constitution des Poules pour 1er Tour

4.1. Avant le 1er tour, la commission des jeunes se réunira et classera les équipes engagées nominativement par ordre de valeur (valeur réelle, tenant compte du classement individuel des joueurs engagés, ensuite de l'âge des joueurs, au bénéfice de l'équipe la plus jeune).

4.2. Pour les tours suivants, la commission des jeunes se chargera de constituer les poules.

5. Déroulement des Rencontres

5.1. Chaque rencontre entre deux équipes se déroule simultanément sur **deux tables**.

5.2. Le joueur ou joueuse « **ayant le plus de points** » devra être placé en A ou en X.

5.3. Chaque rencontre ira jusqu'à son terme : les sept parties seront jouées.

5.4. L'ordre des rencontres, dans la poule est le suivant : 1 contre 4, 2 contre 3 Le numéro des équipes correspondant à l'ordre de la convocation. Puis match entre gagnants et match entre perdants 1ères rencontres donnant un classement 1 à 4.

5.5. Horaire de la compétition : 14h30 le samedi (pointage 30 minutes avant).

5.6. Si une équipe se présente avec 4 joueurs, seulement trois pourront jouer la rencontre pour les parties individuelles, le 4ème peut par contre disputer le double avec un des 3 autres joueurs après en avoir informé le juge-arbitre.

5.7. La composition des équipes doit être signalée avant chaque rencontre au juge-arbitre.

6. Montées et Descentes

6.1. En Départementale 1 : le 4ème descend en Départementale 2.

6.2. Autres niveaux : le 1er monte, le 2eme et 3ème se maintiennent, le 4ème descend (sauf le dernier niveau).

7. Forfaits et Pénalités

7.1. Forfaits

7.1.1. Premier forfait : l'équipe est classée dernière de sa poule, marque 0 point et descend d'une division.

7.1.2. Deuxième forfait : l'équipe est exclue du championnat,

7.1.3. Impossibilité : aucun joueur d'une équipe forfait ne pourra évoluer dans une équipe portant un numéro supérieur.

7.1.4. Incidences financières : tout forfait non excusé ou non justifié entraînera les sanctions financières prévues par les instructions administratives.

7.2 Pénalités

7.2.1. Equipes incomplètes : sanction sportive, perte d'1/3 des points du tour. Exemple : Division 1 : 96 points -> perte de 32 points.

7.2.2. Forfait général : 30€ d'amende.

7.2.3. Forfait non excusé 72h avant la compétition : 15€ d'amende.

7.2.4. Le CD 68 remboursera aux clubs l'engagement des équipes n° 2, 3 et 4 à condition que ces équipes participent à tous les tours du championnat.

8. Retards

Tout retard sans annonce de plus de ¼ d'heure entraînera la perte de la première rencontre.

9. Classement Général

9.1. A chaque tour, en fonction du niveau auquel elle se trouve qualifiée, une équipe marque des points selon le barème suivant :
D1 : 96 pts, D2 : 84 pts, D3 : 72 pts, D4 : 60 pts,
D5 : 48 pts, D6 : 36 pts, D7 : 24 pts, D8 : 12 pts.

9.2. Chaque victoire individuelle d'un joueur rapport 1 point de plus à son équipe de même que le double,

9.3. Le classement général se fait par addition des points obtenus à chaque tour.

10. Correspondances

Toute correspondance ainsi que les feuilles de rencontres concernant le championnat jeunes du Haut-Rhin devront être envoyées à l'adresse Mail suivante ou photo par Whatsapp

Mail : herve.vigouret@estvideo.fr

Whatsapp : 0662231359